



## AVIS DE MARCHÉ : CILHV /2021/Créa - 01

Marché de services : Recrutement de formateurs pour dispenser des formations destinées à un public d'adultes pour son Service de Formations à la Création d'entreprise

### **I. Disposition administrative**

#### **1. Dérogation aux règles générales d'exécution**

Conformément à l'art. 6, §1er, 4° de l'arrêté royal du 14 janvier 2013, celui-ci n'est pas d'application au présent marché, à l'exception de ses articles 1 à 9, 67, 69, 95, 156 et 160. En effet, le présent marché a pour objet un des « services spécifiques » visés à l'annexe III de la loi du 17 juin 2016, à savoir des « services d'enseignement et de formation » (code CPV : 80000000-4).

#### **2. Description du marché**

Le Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers ASBL lance un avis de marché portant sur des prestations de services afin de dispenser des formations destinées à un public d'adultes pour son Service de Formations à la Création d'entreprise.

Les formations sont à destination d'un public hétéroclite d'adultes. Il est donc essentiel d'utiliser une méthodologie associant théorie et pratique. Elles se donnent en présentiel et/ou en ligne.

Le présent marché se divise *en lots*.

L'ensemble des spécificités de la mission figure dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

Le soumissionnaire peut remettre offre pour un ou plusieurs lots, il joindra toute information utile et nécessaire à cet avis de marché.

- Lot 1 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Approche personnelle
- Lot 2 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Etude de marché
- Lot 3 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Stratégie commerciale
- Lot 4 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Aspects juridiques
- Lot 5 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Plan financier
- Lot 6 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Atelier et/ou présentation finale
  
- Lot 7 : Formation en communication digitale : Stratégie digitale
- Lot 8 : Formation en communication digitale : Maitrise de la plateforme Wordpress
- Lot 9 : Formation en communication digitale : Formation en utilisation des réseaux sociaux
- Lot 10 : Formation en communication digitale : Maitrise d'un outil de marketing par courriel (ex. : mailchimp)
  
- Lot 11 : Formation en maitrise des techniques de vente
  
- Lot 12: Formation de sensibilisation au statut d'indépendant complémentaire

## Lieux de la prestation de services

- **Liège :**
  - *Bd Sainte-Beuve 1 à 4000 Liège*
  - *Rue du Château Massart 70 à 4000 Liège*
  
- **Villers-le-Bouillet :**
  - *Rue de Waremmes 101 à 4530 Villers-le-Bouillet*
  
- **Verviers**
  - *Rue de Limbourg 37 à 4800 Verviers*

Le soumissionnaire pourra selon les demandes spécifiques de certains de nos clients se voir demander de dispenser des formations sur d'autres lieux en région wallonne que ceux repris précédemment.

**Les formations peuvent se donner en présentiel ou en ligne.**

### **3. Identité du pouvoir adjudicateur**

#### **Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers Asbl**

Rue du Château Massart 70  
4000 Liège

#### **Responsables :**

Madame **Anne-Sophie JOSKIN**, Directrice générale  
Monsieur **Benoît LEONARD**, Directeur administratif et financier

#### **Personnes de contact :**

- *Service Création d'Entreprise:*

**Monsieur Frédéric WINTGENS**  
Coordinateur du Service Formation à la Création d'entreprise  
0497/88.62.42 ou [frederic.wintgens@centreifapme.be](mailto:frederic.wintgens@centreifapme.be)

**Madame Orane KEVERS**  
Conseillère en formation à la création d'entreprise  
04/229 84 50 ou [orane.kevers@centreifapme.be](mailto:orane.kevers@centreifapme.be)

### **4. Mode de passation :**

**Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.**

**Le présent marché est un marché de service pour conclure un accord-cadre. Cet accord permettra de sélectionner une liste de prestataires susceptibles de dispenser les formations organisées par**

le pouvoir adjudicateur. Tous les termes étant fixés dans ce cahier des charges, les participants ne seront pas remis en concurrence ultérieurement.

L'adjudicateur pourra retenir et donc attribuer chaque poste de chaque lot, à tous les soumissionnaires répondant aux normes qualitatives exigées et aux exigences ci-dessous demandées, notamment au regard des disponibilités des formateurs.

## **5. Fixation des prix**

Le présent marché consiste en un marché à bordereau de prix.

Le marché à bordereau de prix est celui dans lequel seuls les prix unitaires des prestations sont forfaitaires ; le prix à payer est obtenu en appliquant les prix unitaires aux quantités de prestations effectuées.

Les honoraires de prestataire sont fixés à **50 euros TVAC** par heure prestée pour tous les prestataires en tant que personnes physiques ou personnes morales.

Au moment de la rédaction des conditions du présent marché, le pouvoir adjudicateur n'est pas en mesure de définir avec précision les quantités de services dont il aura besoin. En conséquence, les quantités présumées indiquées au cahier des charges régissant le présent marché sont à titre indicatif et n'engagent nullement le pouvoir adjudicateur. Ne s'agissant pas de quantité minimale, le soumissionnaire ne pourra réclamer aucune indemnité dans le cas où les quantités présumées ne seraient pas atteintes.

Le prix proposé comprend :

- Les honoraires ;
- Les frais de préparation ;
- Les frais de déplacement Domicile – Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers ASBL ;
- La réalisation d'un support de cours, qui doit être envoyé par mail au conseiller en formation au plus tard une semaine avant le début de la formation ;
- La prestation de la formation ;
- La complétude et remise des documents administratifs et pédagogiques ;
- Le feedback au conseiller en formation.

Moyennant accord préalable du pouvoir adjudicateur, des missions annexes pourront être confiées au soumissionnaire, telles que la préparation de formations spécifiques ou des réunions préparatoires.

## **6. Motifs d'exclusion et sélection qualitative**

Le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes ;

### **A. Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion)**

- ❖ Si le soumissionnaire est une **personne physique**, il doit présenter

1. **une attestation sur l'honneur dont il résulte que le soumissionnaire :**
  - n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;
  - n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.
  
- ❖ **Si le soumissionnaire est une personne morale, il doit présenter :**

  1. **Une copie des statuts de son organisme et la preuve que le signataire de l'offre engage la personne morale,**
  2. **Une attestation sur l'honneur dont il résulte que le soumissionnaire :**
    - n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.
    - n'est pas en état de faillite ou de liquidation,
    - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire
    - n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,
    - confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis,
    - résultant qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un candidat ou soumissionnaire belge cela concerne le respect des obligations fiscales auprès du SPF Finances. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas. En application de l'art. 63 de l'AR du 18 avril 2017, le soumissionnaire belge n'est pas obligé d'ajouter une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales. Le pouvoir adjudicateur se renseignera lui-même.
  3. **La liste reprenant chaque intervenant proposé avec une attestation sur l'honneur pour chaque intervenant**

## **B. Capacité technique et professionnelle (sélection qualitative)**

En plus de garantir le respect des critères applicables à l'ensemble des lots, le soumissionnaire devra justifier son droit d'accès/sélection qualitative à l'appui des documents suivants, et ce sous peine de nullité :

- **Un curriculum vitae mentionnant les formations, expériences et le déroulement de la vie professionnelle. Le curriculum vitae doit faire état de l'expérience professionnelle (dont la/les création(s) d'entreprise, de l'expérience pédagogique, du diplôme/titre pédagogique et du diplôme en lien avec le lot) ;**

- **Justifier de min. trois années d'expérience professionnelle en rapport avec l'objet du lot ;**
- **Justifier d'une expérience pédagogique en lien avec le lot – min. trois expériences de formation sur les trois dernières années dans le domaine relatif au lot ci-précisé ;**
- **Disposer d'un diplôme en lien avec le lot soumissionné.**
- **Disposer d'un diplôme ou certificat pédagogique.**

Le soumissionnaire joindra également l'attestation qui marque son accord avec les conditions financières exposées dans le présent marché.

De manière informative, le soumissionnaire joindra aussi un canevas d'une à deux page(s) expliquant les méthodes pédagogiques privilégiées en présentiel et en ligne. Si le soumissionnaire ne dispose pas d'une expérience pédagogique, il ajoutera au canevas une table des matières relative au lot.

#### **4. Formes et contenu des offres**

Le soumissionnaire établit son offre en français et complète l'inventaire sur le modèle annexé au cahier des charges le cas échéant. Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Tous les documents établis ou complétés par le soumissionnaire ou son mandataire sont datés et signés par celui-ci.

**Le soumissionnaire répondra à l'aide des documents annexés à ce présent marché à savoir :**

##### **Soumissionnaire « Personne Physique »**

- Formulaire d'offre « Personne physique » ;
- Tableau reprenant les différents lots ;
- Tableau pour les références clients et/ou thèmes de formation ;
- Curriculum Vitae ;
- Tableau des disponibilités (lieux et tranches horaires) ;
- Déclaration sur l'honneur « Personne physique » ;
- Canevas pédagogique informatif.

##### **Soumissionnaire « Personne morale »**

- Formulaire d'offre « Personne morale » ;
- Tableau reprenant les différents lots ;
- Tableau pour les références clients et/ou thèmes de formation ;
- Curriculum Vitae ;
- Tableau des disponibilités (lieux et tranches horaires) ;
- Une copie des statuts ;
- Déclaration sur l'honneur « accord avec les conditions financières » ;
- Déclaration l'honneur « Personne morale » ;

- Canevas pédagogique informatif.

L'offre et tous les documents joints à celle-ci doivent être signés et datés par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

## 5. Remise des offres

Les offres doivent obligatoirement parvenir par mail à l'adresse suivante : [pmecrea@centreifapme.be](mailto:pmecrea@centreifapme.be)

Les offres doivent être transmises pour le 21 février 2021 à minuit.

Toute offre provenant à l'adjudicateur après cette date ne sera pas prise en considération.

Par l'introduction d'une offre, les soumissionnaires acceptent sans condition le contenu du cahier des charges et des autres documents relatifs au marché, ainsi que le respect de la procédure de passation telle que décrite dans le cahier des charges et acceptent d'être liés par ces dispositions.

## 6. Critères d'attribution

Le présent marché sera conclu par accord-cadre avec plusieurs adjudicataires. Tous les termes étant fixés dans ce cahier des charges, les adjudicataires ne seront pas remis en concurrence ultérieurement.

Les différentes offres régulières reçues seront, pour chaque lot, évaluées et classées sur la base des critères d'attribution définis.

Un classement des soumissionnaires sera opéré par lot en fonction des points obtenus pour autant qu'il y ait suffisamment d'offres pour le lot concerné (100 à 80 = Positif / 79 à 50 = Suffisant / 49 à 0 = Insuffisant), sachant que les soumissionnaires ayant obtenu la cote insuffisante ne se verront pas attribuer ledit marché.

Description	Points
<b>Qualité du formateur</b>	<b>100</b>
L'expertise du formateur : expérience professionnelle dans le domaine ciblé par le lot <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 à 5 ans d'expérience : 40 points</li> <li>- Plus de 5 ans d'expérience : 50 points</li> </ul>	50
La qualité pédagogique du formateur : expérience en tant que formateur avec le public concerné (adultes) dans le domaine ciblé par le lot <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trois formations les trois dernières années : 15 points</li> <li>- Plus de trois formations en lien avec la thématique du lot sur les trois dernières années : 20 points</li> </ul>	20
Le diplôme en lien avec la thématique du lot	10
Le diplôme ou certificat pédagogique	10

Les formations seront attribuées en priorité aux adjudicataires retenus dans la catégorie « Positif ». Une fois cette catégorie épuisée, il pourra être fait appel aux adjudicataires retenus dans la catégorie « Suffisant ».

Le choix du formateur, au sein de chaque catégorie, sera effectué par le pouvoir adjudicateur notamment sur base des titres et mérites constatés à la lecture du curriculum vitae, du dossier présenté, de la disponibilité et des préférences en terme de dispense de formation (lieu de formation ou en ligne).

➤ **Expérience professionnelle en lien avec le lot (50 points)**

Le pouvoir adjudicateur appréciera l'expérience professionnelle du soumissionnaire dans le secteur visé par le lot considéré, notamment sur base des années d'expérience passées et actuelles à justifier par le soumissionnaire.

Le soumissionnaire déposera à l'appui de son offre un document présentant tous les éléments justifiant de son expérience professionnelle en lien avec le lot.

➤ **Expérience pédagogique en lien avec le lot (20 points)**

Le pouvoir adjudicateur appréciera l'expérience pédagogique du soumissionnaire, notamment sur base des différentes prestations de formation qu'il a réalisées au cours des trois dernières années et de toute référence utile justifiée par le soumissionnaire. Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience de minimum trois formations sur les trois dernières années dans le domaine relatif au lot ci-précisé

Le soumissionnaire déposera à l'appui de son offre un document présentant tous les éléments justifiant de son expérience pédagogique en lien avec le lot.

**Les soumissionnaires ne disposant pas d'expérience pédagogique devront remettre un canevas pédagogique reprenant une table des matières applicable au lot choisi et les méthodes pédagogiques utilisées (en présentiel et en ligne).**

➤ **Diplôme(s) en lien avec le lot (10 points)**

Le pouvoir adjudicateur privilégiera des formateurs ayant un diplôme en lien avec le lot.

➤ **Diplôme(s) ou certificat (s) pédagogique(s) (10 point)**

Le pouvoir adjudicateur privilégiera les formateurs ayant un titre pédagogique.

➤ **Création et gestion d'une / d'entreprise(s) (10 points)**

Le pouvoir adjudicateur privilégiera les formateurs ayant créé une ou plusieurs entreprises.

## **7. Confidentialité/protection des données**

Les informations qui seront recueillies par l'adjudicataire dans le cadre du présent marché sont confidentielles. En aucun cas, pendant la durée du marché et après sa cessation, il ne pourra les utiliser pour se constituer une base de données à des fins d'utilisation commerciale ou à des fins autres que celles prévues par l'adjudicateur dans le cadre du marché.

L'adjudicataire et ses collaborateurs sont liés par un devoir de confidentialité concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'accord écrit de l'adjudicateur.

L'adjudicataire se porte garant du respect de la confidentialité de ces informations par ses collaborateurs et ses sous-traitants, auxquels il ne communique que les données nécessaires à la bonne exécution du présent marché.

## **8. Modifications au marché - Remplacement de l'adjudicataire (article 38/3)**

Conformément aux articles 37 et 38/3 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 précité, le présent marché pourra être cédé dans les conditions établies ci-après.

Le marché ne pourra être cédé que dans les deux hypothèses suivantes :

- Soit, lorsque la partie cédée marque son accord écrit sur la cession, pour autant que le cessionnaire remplisse les critères de sélection établis initialement. Cette cession ne peut entraîner de modification substantielle du marché et ne peut avoir pour objectif de contourner les dispositions en matière de marchés public. Les conditions essentielles du marché doivent en outre être respectées.
- Soit, à la suite d'une succession universelle ou partielle de l'adjudicataire initial, à la suite d'opérations de restructuration de société, notamment de rachat, de fusion, d'acquisition ou d'insolvabilité, assuré par un autre opérateur économique qui remplit les critères de sélection établis initialement, à condition que cela n'entraîne pas de modifications substantielles du marché et ne vise pas à contourner les dispositions en matière de marchés publics.

### **II. Dispositions contractuelles**

#### **1. Durée du marché**

Date de début prévue : **01/03/2021**

Date de fin prévue : **28/02/2022**

Les journées, demi-journées ou périodes à prester seront définies durant cette période en accord avec les intervenants.

Le présent marché est néanmoins reconductible pour une durée de 3 x 1 an et ce, n'excédant pas une durée totale de 4 ans.

## **2. Palement et facturation**

Le pouvoir adjudicateur effectuera le paiement des prestations 30 jours à compter de réception de la facture.

Le soumissionnaire adressera la facture de ses prestations au plus tard le mois suivant ces dernières.

Coordonnées de facturation : Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers (Service financier et administratif), Boulevard Sainte-Beuve, 1 à 4000 Liège.

Le soumissionnaire enverra sa facture par voie électronique à [pme crea@centrefapme.be](mailto:pme crea@centrefapme.be)

### **III. Descriptions des exigences techniques**

#### **1. Exigences techniques applicables à tous les lots**

##### **- Non-exclusivité**

L'attribution d'une formation n'emporte pas une exclusivité dans le chef de l'adjudicataire.

Ainsi, il est expressément spécifié que pendant la durée du marché, le Centre IFAPME Liège-Huy – Verviers ASBL peut faire exécuter des formations identiques à celles faisant l'objet de la formation par d'autres prestataires (formateurs salariés) ou en interne.

##### **- Horaires**

La durée des prestations est de minimum 3 heures par activité. Les cours peuvent se donner en journée, soirée ou week-end, en présentiel ou à distance.

##### **- Commande et annulation de prestation**

En fonction des inscriptions aux formations, le prestataire recevra une confirmation pour la prestation au plus tard 7 jours calendriers avant la date de cette dernière.

Si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant, la formation pourra être annulée.

En cas de force majeure :

- En cas d'intempérie ou en cas de force majeure et donc annulation avant le jour de prestation, il n'y aura aucun paiement de prestation.
- En cas d'annulation le jour de la prestation, le Centre octroyera un dédommagement au prestataire : paiement de la première heure.

##### **- Support de cours**

Le soumissionnaire réalisera un support de cours, qui doit être envoyé par mail au conseiller en formation au plus tard une semaine avant le début de la formation.

## **- Propriété Intellectuelle**

Le soumissionnaire garantit au Centre que les droits intellectuels sur les prestations, services, notes de cours ou tout autres matériels pédagogiques sont libres d'une partie tierce et peuvent être utilisés pour la formation. En cas de poursuite judiciaire, la responsabilité en incombe au soumissionnaire et le Centre ne sera pas tenu pour responsable.

Pour chaque lot, le soumissionnaire concède au pouvoir adjudicateur un droit d'utilisation relatif aux supports de formation élaborés par ses soins et distribués aux participants en cours de formation.

Le soumissionnaire en reste propriétaire.

Ce droit d'utilisation, inclut :

- Le droit de les reproduire de façon illimitée, tant sur support papier que sur support informatique off-line (clé usb, etc.) et on-line (internet, intranet), que ce soit de manière directe ou indirecte, provisoire ou permanente, en tout ou en partie ;
- Le droit de les communiquer au public en formation et ce, quel que soit le procédé utilisé ;
- Le droit de les distribuer en un nombre illimité de chaque support.

## **- Evaluation**

En vue de répondre aux normes de qualité QFOR, les résultats obtenus par le formateur doit être d'au moins 70%. Dès que cette moyenne est inférieure à 70%, le pouvoir adjudicateur pourra considérer cette appréciation comme un manquement

À tout moment, un conseiller pédagogique ou un conseiller en formation mandaté par le pouvoir adjudicateur peut réaliser une évaluation pédagogique en cours de formation sur base d'une grille critériée. Cette évaluation est globalisée sur une échelle de très bon à insuffisant. Toute notation insuffisante pourra être considérée comme un manquement.

L'évaluation du soumissionnaire sera constituée d'une part des évaluations des participants et d'autre part de l'évaluation du soumissionnaire (auto-évaluation ou conseiller pédagogique). A l'issue de ces deux phases, le niveau de la prestation sera identifié et confirmé par un conseiller en formation du Centre et un classement sera établi (A: prestation très bonne / B: prestation bonne / C: prestation satisfaisante / D: prestation insuffisante). A et B étant considérés comme "positif", C comme « amélioration possible » et D comme "négatif".

A la première évaluation négative, une rencontre sera organisée entre le soumissionnaire et un conseiller pédagogique ou un conseiller en formation du Centre.

A la seconde évaluation négative, le soumissionnaire sera relégué à la dernière position pour une période de 6 mois et réintègrera sa place après une rencontre avec un conseiller en formation.

A la troisième évaluation négative, le soumissionnaire sera écarté définitivement du marché

- **Manquements et sanctions**

Sans que cette liste ne puisse être considérée comme exhaustive, est considéré comme manquement :

- Arrivée tardive le jour de la formation
- Annulation de la formation après la commande
- Retard pour la remise des supports pédagogiques
- Retard pour la remise de documents administratifs (listes de présences, évaluations)
- Perte de documents à remettre au centre de formation
- Départ avant la fin de la formation
- Changement de dates répétées après publication sur le site interne
- Absence de réponse du formateur endéans cinq jours ouvrables suite à une demande du pouvoir adjudicateur

Le conseiller en formation appréciera la raison du/des manquement(s) et en fera part, oralement et/ou par écrit au formateur concerné.

Ce premier contact vaut avertissement.

Si la défaillance n'est pas justifiée à deux reprises, un courrier officiel, reprenant le(s) manquements, pourra lui être envoyé afin de mettre fin à la collaboration.

## **2. Exigences techniques applicables aux lots**

### **Lot 1 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : approche personnelle**

**Objectif :** Ce module a pour objectif d'apprendre aux porteurs de projet à réaliser l'approche personnelle de leur plan d'affaires : présentation, bilan personnel (forces et faiblesses), identification des freins et pistes pour les lever, identification des motivations réelles à entreprendre... Le porteur de projet sera capable de se présenter de manière convaincante.

**Quantités présumées :**

14 heures par session à Verviers, à Liège et/ou à Villers-le-Bouillet

**Horaires :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

### **Lot 2 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : étude de marché**

**Objectif :** Ce séminaire a pour objectif de permettre aux porteurs de projet de réaliser une étude de marché. Il devra être axé avant tout sur la pratique.

**Quantités présumées :**

10 heures par session à Verviers, à Liège et/ou à Villers-le-Bouillet

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 3 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : stratégie commerciale****Objectif :**

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux porteurs de projet de déterminer une stratégie commerciale globale pour la création et le lancement de l'entreprise, à court et moyen terme au travers des thématiques suivantes : client, proposition de valeur, politique de prix, politique de distribution et communication.

**Quantités présumées :**

24h heures par session à Verviers, à Liège et/ou à Villers-le-Bouillet

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 4 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : aspects juridiques****Objectif :**

Ce séminaire a pour objectif de sensibiliser les porteurs de projet aux aspects juridiques et réglementaires à prendre en compte dans l'élaboration du projet (statut de l'indépendant / démarches pour la création d'une entreprise / protection de l'indépendant ; Quel statut (personne physique ou société) ? Quels avantages et quels inconvénients ?)

**Quantités présumées :**

7 heures par session à Verviers, à Liège et/ou à Villers-le-Bouillet

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 5 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : plan financier****Objectif :**

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux participants de compléter leur plan financier (notion de bilan : Investissement minimum/sources de financement/aide ; Quels tarifs ? ; Compte de résultats prévisionnel ; Chiffre d'affaires prévisionnel à deux ans/seuil de rentabilité/liquidité ; Amortissement).

**Quantités présumées :**

26 heures par session à Verviers, à Liège et/ou à Villers-le-Bouillet

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 6 : Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Atelier et/ou présentation finale**

**Objectif :**

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux participants de préparer et présenter leur projet de création d'entreprise en fin de formation.

**Quantités présumées :**

7 heures par session à Verviers, à Liège et/ou à Villers-le-Bouillet

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 7 : Formation en communication digitale : Stratégie digitale**

**Objectif :** Ces séminaires ont pour objectif de permettre aux participants d'établir une stratégie de communication sur internet, en adoptant les outils, le style et le ton les mieux adaptés à leurs activités, à leurs publics et à leurs objectifs professionnels. Au terme des séminaires, ils seront aussi capables d'évaluer leurs actions.

**Quantités présumées :**

10 heures par session à Verviers, à Liège et/ou à Villers-le-Bouillet

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 8 : Formation en communication digitale : Maîtrise de la plateforme Wordpress**

**Objectif :** Permettre aux porteurs de projet d'acquérir une bonne compréhension de la plateforme de création de sites web WordPress afin de créer un site vitrine professionnel.

**Quantités présumées :**

9 heures par session à Verviers, à Villers-le-Bouillet ou/et à Liège

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 9 : Formation en communication digitale : Formation en utilisation des réseaux sociaux**

**Objectif :** Acquérir de bonnes connaissances en maîtrise des réseaux sociaux (principalement Facebook) afin de travailler efficacement dans un contexte professionnel.

**Quantités présumées :**

9 heures par session à Verviers, à Villers-le-Bouillet ou/et à Liège

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 10 : Formation en communication digitale : Maîtrise d'un outil de marketing par courriel (ex. : mailchimp)**

**Objectif :** Acquérir une bonne compréhension d'un outil d'envoi d'emailing afin de l'utiliser efficacement dans un contexte professionnel.

**Quantités présumées :**

3 heures par session à Verviers, à Villers-le-Bouillet ou/et à Liège

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 11 : Formation en maîtrise des techniques de vente**

**Objectif :** Cette formation a pour objectif de permettre aux porteurs de projet de s'outiller pour avoir une démarche commerciale.

**Quantités présumées :**

18 heures par session à Verviers, à Villers-le-Bouillet ou/et à Liège

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

**Lot 12 : Formation de sensibilisation au statut d'indépendant complémentaire**

**Objectif :** Cette formation a pour objectif de renseigner des porteurs de projet souhaitant se lancer comme indépendant complémentaire (aspects commerciaux, financiers et juridiques).

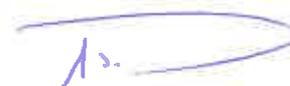
**Quantités présumées :**

7 heures par session à Verviers, à Villers-le-Bouillet ou/et à Liège

**Horaire :**

Ces formations ont généralement lieu en semaine en soirée, de 18h00 à 21h30 ou/et le samedi de 9h à 16h30

Fait à Liège, le 28 janvier 2021

  
**Anne-Sophie Joskin**  
Directrice générale

**FORMULAIRE D'OFFRE**

**Personne physique**

Le soussigné (nom et prénom) : .....

Qualité ou profession : .....

Nationalité : .....

Domicile (adresse complète) : .....

Numéro d'entreprise : .....

Téléphone : .....

GSM : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Personne de contact : .....

Date : .....

Signature :

**FORMULAIRE D'OFFRE**

**Personne morale**

La firme (dénomination, raison sociale) : .....

Nationalité : .....

ayant son siège à (adresse complète) : .....

.....

Numéro d'entreprise : .....

Téléphone : .....

GSM : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Personne de contact : .....

Représentée par le(s) soussigné(s) : .....

Présente ma candidature pour le/les lot(s) suivant(s) (indiquer une X):

***Veillez indiquer le nom du prestataire si ce dernier est une autre personne que le soumissionnaire.***

<b>Lot</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Cocher</b>	<b>Nom du prestataire</b>
1	Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Approche personnelle		
2	Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Etude de marché		
3	Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Stratégie commerciale		
4	Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Aspects juridiques		
5	Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Plan financier		
6	Formation en création d'entreprise : Plan d'affaires : Atelier et/ou présentation finale		
7	Formation en communication digitale : Stratégie digitale		
8	Formation en communication digitale : Maitrise de la plateforme Wordpress		
9	Formation en communication digitale : Formation en utilisation des réseaux sociaux		
10	Formation en communication digitale : Maitrise d'un outil de marketing par courriel (ex. : mailchimp)		
11	Formation en maitrise des techniques de vente		
12	Formation de sensibilisation au statut d'indépendant complémentaire		

Date : .....

Signature :

**DISPONIBILITE(S)**

<i>Je peux donner des formations (indiquer une X):</i>	<b>OUI/NON</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b><i>En journée</i></b>						
Les jours de la <u>semaine</u> entre <u>8h30 et 17h</u>						
Les demi-jours de la <u>semaine</u> en matinée entre <u>8h30 et 12h30</u>						
Les demi-jours de la <u>semaine</u> après-midi entre <u>13h et 17h30</u>						
<b><i>En soirée</i></b>						
Les jours de la <u>semaine</u> après 17h ( <u>18h -22h</u> )						
<b><i>Le week-end</i></b>						
Le samedi entre <u>8h30 et 17h</u>						

**PREFERENCES POUR LE(S) LIEU(X)**

<b>Vous souhaitez dispenser le(s) séminaire(s) en priorité à / en ...</b>	<b>Lieu</b>	<b>Cocher</b>
	Liège	
	Verviers	
	Villers-le-Bouillet	
	En ligne	

*Veuillez indiquer le nom du prestataire si ce dernier est une autre personne que le soumissionnaire.*

Nom et prénom du prestataire : .....

**Fournir les références de clients et/ou thèmes de formation pour lesquels le soumissionnaire a effectué un travail similaire (min. 3 sur les 3 dernières années dans le domaine relatif au lot choisi)**

Thèmes de formation	Prestation donnée au sein de...	Présentiel / ligne	Année

Date : .....

Signature :



**Déclaration sur l'honneur : Accord avec les conditions financières du marché**

Je déclare/Nous déclarons sur l'honneur que je prends/nous prenons connaissance du tarif horaire mentionné dans ce marché de services.

Je marque/Nous marquons notre accord avec ce montant de **50€ TVAC/heure**

Fait à .....

Le .....

Le soumissionnaire,

Nom et prénom : .....

Fonction : .....

Signature :



**Déclaration sur l'honneur : personne physique**

Je soussigné(e).....

Né(e).....

Domicilié(e) (rue et n°).....

À (localité).....

Candidat formateur au Sein du Service Création d'Entreprise du Centre IFAPME  
Liège-Huy-Verviers ASBL.

Atteste sur l'honneur être de conduite irréprochable.

Fait à .....

Le .....

Le soumissionnaire,

Signature :



## Déclaration sur l'honneur : personne morale

Je soussigné(e).....

Représentant la société.....

Ayant son siège (rue et n°).....

À (localité).....

Soumissionnaire dans le cadre de l'avis de marché émis par le Centre IFAPME

Liège-Huy-Verviers ASBL.

Atteste sur l'honneur que la société :

- est en ordre et n'est redevable d'aucun montant à titre d'impôt et taxe, amendes, intérêts, frais de poursuites ou accessoires ;
- est en bonne santé financière.

Atteste sur l'honneur que le formateur est de conduite irréprochable.

Fait à .....

Le .....

Le soumissionnaire,

Signature :